

Modalités de contrôles des Connaissances des Licences Professionnelles de l'IUT Nice Côte d'Azur – Année 2020-2021

Nice,
le 17 septembre 2020

Référence :
UNS/IUT/CLP/2020-02

Destinataires :
Responsables de formation LP
Directeur de l'IUT
Membres Conseil de l'Institut
Responsable Scolarité de l'IUT
Membres de la CFVU de l'UNS

Objet :
Modalités de
Contrôles des Connaissances
des Licences Professionnelles de
l'IUT Nice - Côte d'Azur

Commission Licences Professionnelles

Délégué du directeur : L. KWIATKOWSKI

9 départements - 17 mentions :

G.E.A. : LP MGC-RPCCE, LP MGO

G.E.I.I. : LP MEEDD

INFO : LP MI-SIGD, LP MI-CDTL

INFOCOM : LP MI-MJP, LP MC-E

QLIO : LP MPL, LP MI-GPI

R&T : LP MI-ASSR

T.C. Cannes : LP MTL, LP NMP

T.C. Nice : LP ABF-CC, LP TECO

T.C. Nice : LP IMMO-GDPI

C.S. : LP GESSS, LP MASSS



IUT Nice Côte d'Azur
41 Boulevard Napoléon III
06206 NICE Cedex 3
Tél : 04.93.95.51.76
Fax : 04.93.95.51.89

www.iut.unice.fr

I. Présentation de la Formation

Telle que définie dans l'Arrêté du 17 novembre 1999, la Licence Professionnelle est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. A ce titre, cette formation est organisée dans le cadre de partenariats étroits avec le monde professionnel. Elle porte une mention nationale correspondant à l'Arrêté du 27 mai 2014, version consolidée au 9 mai 2017. La Licence Professionnelle est un diplôme homologué au niveau II de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation établie en application de l'article 8 de la loi n°71-577 du 16 juillet 1971. Le grade de Licence est conféré aux titulaires d'une Licence Professionnelle.

Pour être accueillis dans les formations conduisant à la Licence Professionnelle, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST, L2) dans un domaine de formation compatible avec celui de la Licence Professionnelle ;
- soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale ;
- soit de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, définie par le décret n°85-906 du 23 août 1985.

L'Institut Universitaire de Technologie de Nice Côte d'Azur propose actuellement dix-sept mentions dans un champ pluridisciplinaire.

II. Organisation de la Formation

II.1 – Durée, parcours et crédits

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières telle l'alternance, sur deux semestres, le cursus Licence Professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, pratiques, apprentissage de méthodes et d'outils et périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tuteuré individuel ou collectif.

La Licence Professionnelle réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et à faciliter son insertion dans l'emploi. Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

Les enseignements de la Licence Professionnelle sont dispensés en formation initiale et en formation continue ; ils sont organisés de façon intégrée entre établissement de formation et milieu professionnel. Les étudiants relevant de la formation continue peuvent être dispensés de certains enseignements, ou autres activités pédagogiques, qui sont ainsi réputés acquis dans les conditions fixées par le décret n°93-538 du 27 mars 1993.

Des parcours de formation différenciés peuvent être élaborés afin de tenir compte des acquis et des besoins spécifiques des étudiants d'origines différentes. Ces parcours qui précisent les enseignements à suivre et autres modalités pédagogiques sont établis, dans le cadre de la demande d'accréditation, par l'équipe pédagogique sous l'autorité du responsable de la Licence Professionnelle.

La Licence Professionnelle donne lieu à l'attribution de 60 crédits. Dans le cadre de la formation continue, les études sont organisées à temps plein, à temps partiel ou en alternance et peuvent faire appel à l'enseignement à distance. Par la voie de l'enseignement à distance, la formation peut être organisée à temps partiel et donner lieu, dans ce cas, à un allongement de durée, sans toutefois pouvoir excéder quatre ans.

II.2 – Dispense des enseignements

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, enseignants et, pour au moins 25% de leur volume dans le cœur de métier, par des enseignants associés ou chargés d'enseignements exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant à la Licence Professionnelle. Les enseignements peuvent être organisés par l'établissement accrédité en association, le cas échéant, avec d'autres établissements d'enseignement dispensant des formations supérieures dans le cadre d'une convention.

II.3 – Unités d'enseignement

Les enseignements de la Licence Professionnelle sont organisés en unités d'enseignement. Le stage et le projet tuteuré constituent chacun une Unité d'Enseignement. Les Unités d'Enseignement et leurs éléments constitutifs, coefficients et crédits européens associés sont détaillés dans les annexes spécifiques à chacune des spécialités de Licence Professionnelle de l'IUT. Le Conseil de Perfectionnement et d'Orientation de la Licence Professionnelle peut proposer, pour l'année suivante, des évolutions du contenu des Unités d'Enseignement afin de s'adapter aux évolutions des besoins professionnels.

Les Unités d'Enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une Unité d'Enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient, qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

La Licence Professionnelle doit permettre, au titre de la formation continue, à des personnes engagées dans la vie professionnelle, de valider les connaissances et les compétences acquises dans leurs activités professionnelles, de les compléter et d'obtenir la reconnaissance d'un diplôme national. Certaines Unités d'Enseignement peuvent donc être validées partiellement, ou totalement, pour l'obtention du diplôme, en dispensant l'étudiant de suivre les enseignements associés et de passer les épreuves de contrôle qui en dépendent. Les unités capitalisées les années précédentes sont également concernées par cette validation.

Conformément au décret du 8 avril 2002, portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, chaque Unité d'Enseignement a une valeur définie en crédits européens, au niveau d'étude concerné. Le nombre de crédits par Unité d'Enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

II.4 – Compensation

La compensation entre éléments constitutifs d'une Unité d'Enseignement d'une part, et les Unités d'Enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. La compensation s'effectue sur l'année universitaire. Dans le cadre spécifique de la formation continue accueillant des étudiants sur plusieurs années au sein de la formation, la compensation peut s'effectuer sur la durée totale des études. Les Unités d'Enseignement capitalisées ou validées par VAE/VAP ne sont pas prises en compte dans le mécanisme de compensation.

II.5 – Projet tuteuré et stage

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, le stage ou le projet tuteuré implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale. Le stage, organisé dans les conditions fixées aux articles 5 et 7 de l'arrêté du 9 avril 1997, comporte de 12 à 16 semaines. Le projet tuteuré représente au moins un quart du volume de la formation, hors stage.

II.6 – Choix d'un parcours au sein d'une spécialité

Lorsque plusieurs parcours sont décrits au sein de la spécialité, l'affectation de l'étudiant à un parcours est décidée par le responsable de la mention en tenant compte des choix de l'étudiant, de son parcours d'études et de ses expériences professionnelles, de l'effectif maximal autorisé dans chaque parcours et, le cas échéant, des résultats obtenus.

III. Contrôle des connaissances et de l'assiduité, Respect du règlement intérieur de l'IUT

III.1 – Régime du contrôle des connaissances

L'évaluation des étudiants est réalisée sur le principe du contrôle continu. Le contrôle des connaissances peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières. Le programme, la durée des devoirs surveillés, le droit à des documents ou calculatrice sont annoncés au moins une semaine avant la date prévue. Le contrôle est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines. Les notes sont communiquées régulièrement aux étudiants. En cas de contestation argumentée d'une note, une demande devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les huit jours ouvrables après la communication de la note.

Dans le cas des mentions présentes au sein de l'Institut Universitaire de Technologie, le contrôle des connaissances est en contrôle continu intégral. L'évaluation des étudiants se fait dans chaque Unité d'Enseignement sous une forme continue. La note de chaque unité est la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la composent moins les éventuelles pénalités d'absences, sachant qu'aucune évaluation ne peut représenter plus de 50% de la note finale de l'Unité d'Enseignement porteuse d'ECTS.

En cas d'empêchement du responsable de l'évaluation, de problèmes logistiques, de matériels ou pour raison pédagogique, une évaluation prévue au sein d'un élément constitutif pourra être annulée. Son coefficient sera alors neutralisé si le nombre d'épreuves totales permet d'évaluer cet élément constitutif. Dans le cas contraire, l'évaluation devra être obligatoirement reportée.

Les modalités particulières concernant l'évaluation ainsi que les coefficients appliqués à ces évaluations sont décrites dans les annexes spécifiques à chacune des spécialités.

Toutefois, un étudiant n'ayant pas pu être évalué en contrôle continu pourra demander à bénéficier d'un rattrapage : il appartiendra alors au responsable de la formation de lui accorder ou non cette possibilité, sur la base des justificatifs d'absence fournis conformément au règlement intérieur de la composante porteuse de l'établissement (cf. chapitre 7 du règlement intérieur de l'IUT).

III.2 – Respect du règlement intérieur de la composante porteuse de l'établissement et de l'entreprise

L'inscription à la Licence Professionnelle implique l'acceptation totale et le respect du règlement intérieur de la composante porteuse de la formation au sein de l'établissement. Les étudiants sont donc assujettis aux mêmes règles que tout autre étudiant au sein de la ou des composantes porteuses de la formation, en particulier concernant le « règlement des études » défini dans le titre III du règlement intérieur. Ils doivent respecter les obligations d'assiduité, de justification des absences, de déroulement des épreuves de contrôles et sont soumis aux mêmes sanctions en cas de fraude (décret n°92-657 du 13 juillet 1992).

III.3 – Plagiat et fraude

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude.

Les fraudes sont traitées dans le règlement intérieur de l'IUT.

III.4 – Prise en compte des activités sportives effectuées dans le cadre de l'université et de l'engagement étudiant

Activités sportives :

Un bonus sportif peut être attribué aux étudiants ayant suivi des activités physiques et sportives proposées par le SUAPS. Ce bonus repose sur une appréciation, par le SUAPS, de l'assiduité, du niveau et de la progression de la performance des étudiants ainsi que, le cas échéant, sur leur pratique de fonctions d'encadrement.

La prise en compte des activités sportives universitaires est une décision du jury dans la limite de 0,25 points sur la moyenne générale.

Engagements étudiants :

Un bonus peut également être attribué au titre de l'engagement étudiant. Un dossier devra être présenté à la Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante de l'université. Se référer à la réglementation des examens de l'université et à la charte de l'étudiant engagé.

La prise en compte de l'engagement étudiant est une décision du jury dans la limite de 0,25 points sur la moyenne générale.

Le suivi des activités sportives ou les engagements étudiants donnant lieu à un bonus ne peuvent être en contradiction avec la mise en œuvre du rythme d'alternance commun aux étudiants au sein de chacune des formations.

Le bonus sportif et le bonus lié à l'engagement étudiant peuvent se cumuler mais toujours dans la limite de 0,25 points sur la moyenne générale.

Ce bonus est inscrit sur les bulletins de notes officiels des étudiants et vient modifier directement la moyenne générale de l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage.

IV. Délivrance du diplôme Licence

IV.1 – Jury

La Licence est délivrée par un jury, désigné par la présidence de l'Université sur proposition du directeur de l'établissement porteur, en application de l'article 17 de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984. Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence. Ce jury est constitué du Chef de département ou son représentant ainsi que, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la Licence Professionnelle.

Les jurys sont souverains, ses décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel. Cependant, en cas de contestation argumentée faisant apparaître une erreur, une demande écrite devra être déposée au Secrétariat de la direction de l'I.U.T. dans les huit jours ouvrables après la proclamation des résultats. Une commission alors désignée par le Président de jury, formulera après étude du dossier son avis sur la recevabilité de cette demande. Éventuellement, le Président de jury est alors chargé de réunir à nouveau un jury. Le jury n'est pas public et les contenus des délibérations doivent être tenues secrètes.

IV.2 – Conditions d'obtention

La Licence Professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale pondérée égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des Unités d'Enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne pondérée égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Que ce soit par acquisition de chaque Unité d'Enseignement constitutive de la formation ou par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement, le diplôme obtenu confère la totalité des crédits européens prévus pour le diplôme, conformément à l'arrêté du 23 avril 2002.

Lorsque la Licence Professionnelle n'a pas été obtenue, les Unités d'Enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces Unités d'Enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement après la tenue du jury. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. En revanche, la moyenne obtenue dans plusieurs éléments constitutifs d'une Unité d'Enseignement ne permet pas d'obtenir de crédits européens.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des Unités d'Enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20.

Le diplôme de la Licence Professionnelle est décerné avec mention à l'étudiant qui n'a bénéficié d'aucune capitalisation ou validation par VAE/VAP d'Unités d'Enseignement. Les modalités sont fonction de la moyenne générale sur la totalité des Unités d'Enseignement :

- la mention **Passable** s'il a obtenu une moyenne générale $\geq 10/20$ et $< 12/20$;
- la mention **Assez Bien** s'il a obtenu une moyenne générale $\geq 12/20$ et $< 14/20$;
- la mention **Bien** s'il a obtenu une moyenne générale $\geq 14/20$ et $< 16/20$;
- la mention **Très Bien** s'il a obtenu une moyenne générale $\geq 16/20$.

IV.3 – Redoublement

Le redoublement en licence professionnelle n'est pas automatique, ni de droit. Il appartient au jury d'autoriser ou non cette réinscription par une décision motivée. Dans l'affirmative, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des Unités d'Enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20.

Concernant les formations en alternance, la décision du redoublement est, de plus, assujettie à la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation.

V. Poursuite d'études

Le projet de création du nouveau diplôme de Licence Professionnelle s'est inscrit, d'une part, dans le processus initié par les ministres européens chargés de l'enseignement supérieur et répond, d'autre part, aux nouveaux besoins de qualification de notre pays et à l'adaptation de notre système d'enseignement supérieur. Avec l'évolution des sciences et des technologies, la mondialisation des échanges, l'importance accrue des "fonctions tertiaires", de nouveaux besoins émergent intégrant une diversité de compétences et facilitant l'adaptation à la complexité et au changement.

C'est ce qui a justifié, il y a quelques années, l'accord des partenaires sociaux pour l'autonomisation d'un niveau II de qualification dans le cadre de l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique, régie par le ministère du travail. C'est ce qui justifie aujourd'hui la création dans le système universitaire d'un cursus spécifique à bac + 3, formant à ces nouvelles qualifications, ouvert en formation initiale et continue et construit sur des partenariats de type nouveau entre établissements d'enseignement supérieur et monde professionnel.

La Licence Professionnelle est conçue par le Ministère dans un objectif d'insertion professionnelle. Il n'y a donc pas de délivrance d'avis de poursuite d'études, ni d'attestation en ce sens. Les dossiers de poursuite d'études ne seront donc pas acceptés, ni bien entendu traités.

Avis du Conseil de l'Institut du 17 septembre 2020 :

Les détails des modalités de spécialités ayant reçu un avis favorable sont joints en annexe de ce document.

Mention nationale : *Gestion des structures sanitaires et sociales* (GESSS)

Département porteur : *Carrières Sociales* (Site de Menton)

LP GESSS

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Gestion	8.00	4.00	
	TLEGES11	Initiation à la comptabilité		1.00	contrôle continu intégral
	TLEGES12	Méthodologie		1.00	contrôle continu intégral
	TLEGES13	Informatique appliquée à la gestion		2.00	contrôle continu intégral
UE2		Environnement sanitaire et social	12.00	6.00	
	TLEGES21	Protocoles qualité		3.00	contrôle continu intégral
	TLEGES22	Economie et politiques sanitaires et sociales		1.00	contrôle continu intégral
	TLEGES23	Gestion des ressources humaines		2.00	contrôle continu intégral
UE3		Droit	8.00	4.00	
	TLEGES31	Introduction au droit		1.00	contrôle continu intégral
	TLEGES32	Droit des obligations et des personnes		2.00	contrôle continu intégral
	TLEGES33	Droit du travail		1.00	contrôle continu intégral
UE4		Analyse des pratiques et des publics	12.00	6.00	
	TLEGES41	Psychologie sociale		2.00	contrôle continu intégral
	TLEGES42	Prise en charge sanitaire et sociale		3.00	contrôle continu intégral
	TLEGES43	Anglais		1.00	contrôle continu intégral
UE5		Projet tuteuré	8.00	4.00	
	TLEGES51	Projet tuteuré		4.00	contrôle continu intégral
UE6		Expérience en entreprise	12.00	6.00	
	TLEGES61	Expérience en entreprise		6.00	contrôle continu intégral
Total			60	30	

Mention nationale : Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle (MASSS)

Département porteur : Carrières Sociales (Site de Menton)

LP MASSS

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Développement d'une stratégie dans l'animation	11.00	6.00	
	TLEMAS11	Méthodologie de projet		1.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS12	Droit des associations		2.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS13	Réseaux stratégiques		3.00	contrôle continu intégral
UE2		Gestion des ressources	11.00	6.00	
	TLEMAS21	Gestion financière		3.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS22	Gestion du personnel		2.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS23	Anglais		1.00	contrôle continu intégral
UE3		Connaissance de l'environnement réglementaire	11.00	6.00	
	TLEMAS31	Droit appliqué à l'animation		2.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS32	Communication professionnelle		2.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS33	Veille juridique		2.00	contrôle continu intégral
UE4		Compréhension des publics et pratiques	9.00	3.00	
	TLEMAS41	Pédagogie		1.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS42	Connaissance des publics		1.00	contrôle continu intégral
	TLEMAS43	Méthodologie		1.00	contrôle continu intégral
UE5		Projet tuteuré	8.00	3.00	
	TLEMAS51	Projet tuteuré		3.00	contrôle continu intégral
UE6		Expérience en entreprise	10.00	6.00	
	TLEMAS61	Expérience en entreprise		6.00	contrôle continu intégral
Total			60	30	

Dénomination nationale : *Management et gestion des organisations* (MGO)

Département porteur : Gestion des Entreprises et des Administrations (site de Nice)

LP MGO					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE 1		Economie et organisation des PME	5.00	5.00	
	TLEMG011	Environnement économique des P.M.E		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG012	Environnement organisationnel des P.M.E		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG013	Environnement durable et PME		1.00	Contrôle continu intégral
UE 2		Marketing et stratégie des PME	4.00	4.00	
	TLEMG021	Environnement marketing des P.M.E		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG022	Environnement stratégique des P.M.E		2.00	Contrôle continu intégral
UE 3		Environnement culturel et juridique des PME	5.00	5.00	
	TLEMG031	Environnement culturel des P.M.E		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG032	Environnement juridique des P.M.E		3.00	Contrôle continu intégral
UE 4		Comptabilité Contrôle Fiscalité	8.00	8.00	
	TLEMG041	Contrôle de gestion		3.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG042	Gestion financière		3.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG043	Gestion fiscale		2.00	Contrôle continu intégral
UE 5		Gestion des ressources humaines	5.00	5.00	
	TLEMG051	Gestion des ressources humaines		3.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG052	Gestion de la paie		2.00	Contrôle continu intégral
UE 6		Gestion de la production et des processus	6.00	6.00	
	TLEMG061	Gestion des flux		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG062	Gestion qualité		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG063	Progiciels de gestion intégré (SAP)		2.00	Contrôle continu intégral
UE 7		Gestion de projets et business plan	4.00	4.00	
	TLEMG071	Gestion de projets		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG072	Montage d'un plan d'affaires		2.00	Contrôle continu intégral
UE 8		Informatique et mathématiques appliqués à la gestion	4.00	4.00	
	TLEMG081	Mathématiques / Aide à la décision		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG082	Informatique appliquée à la gestion		2.00	Contrôle continu intégral
UE 9		Langue étrangère et communication	4.00	4.00	
	TLEMG091	Outils de communication		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEMG092	Anglais des affaires		2.00	Contrôle continu intégral
UE 10		Projet Tuteuré	5.00	5.00	
	TLEMG0A1	Projet de Création d'entreprise		5.00	Contrôle continu intégral
UE 11		Stage sous contrat de professionnalisation	10.00	10.00	
	TLEMG0B1	Contrat de professionnalisation		10.00	Contrôle continu intégral
Total			60	60	

Mention nationale : Métiers de la gestion et de la comptabilité : Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise (RPCCE)

Département porteur : Gestion des Entreprises et des Administrations (site de Nice)

LP RPCCE					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		ACTIVITES JURIDIQUES ET FISCALES	10.00	10.00	
	TLERPC11	DROIT DU PATRIMOINE ET DES AFFAIRES		4.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC12	DROIT FISCAL		3.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC13	INGÉNIERIE JURIDIQUE ET FISCALE		3.00	Contrôle continu intégral
UE2		ACTIVITES COMPTABLES ET COMMISSARIAT	10.00	10.00	
	TLERPC21	TECHNIQUE COMPTABLE APPROFONDIE		5.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC22	RÉVISION AUDIT CONTRÔLE		5.00	Contrôle continu intégral
UE3		ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DE GESTION	8.00	8.00	
	TLERPC31	ANALYSE ET GESTION FINANCIÈRES		3.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC32	COMPTABILITÉ DE GESTION		2.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC33	CONTRÔLE DE GESTION		3.00	Contrôle continu intégral
UE4		ACTIVITES DE GESTION SOCIALE	10.00	10.00	
	TLERPC41	DROIT SOCIAL		3.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC42	AUDIT DE RÉGLEMENTATION SOCIALE		3.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC43	COMPTABILITÉ ET GESTION SOCIALE		4.00	Contrôle continu intégral
UE5		ACTIVITES DE COMMUNICATION	6.00	6.00	
	TLERPC51	EXPRESSION ET COMMUNICATION EN LANGUES ETRANGERES		2.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC52	EXPRESSION ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLES		2.00	Contrôle continu intégral
	TLERPC53	SYSTÈME D'INFORMATION APPLIQUE		2.00	Contrôle continu intégral
UE6		PROJET TUTEURE	6.00	6.00	
	TLERPC61	PROJET TUTEURE		6.00	Contrôle continu intégral
UE7		EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE	10.00	10.00	
	TLERPC71	EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE		10.00	Contrôle continu intégral
Total			60	60	

Mention nationale : Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable (MEEDD)

Parcours type : Electrotechnique et Energies Renouvelables (EER)

Département porteur : Génie Electrique et Informatique Industrielle (site de Nice)

LP MEEDD - EER

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE0		Certifications professionnelles	0.00	0.00	
	TLEEER01	Langue anglaise TOEIC		0.00	
	TLEEER02	Projet Voltaire		0.00	
	TLEEER03	QualiPV		0.00	
	TLEEER04	Habilitation électrique B2V-BC		0.00	
UE1		Enseignements transversaux	9.00	9.00	
	TLEEER11	Communication professionnelle en langue française et en langue anglaise		4.00	DS1(1) + DS2(1) + Séance1(0,5) + Séance2(0,5) + Séance3(1)
	TLEEER12	Droit du travail et législation liée au développement durable		1.50	DS(1,5)
	TLEEER13	Management et conduite de projets		1.50	Séance(1,5)
UE2		Outils pour la maîtrise de l'énergie	8.00	8.00	
	TLEEER21	Électrotechnique fondamentale		4.00	DS1(1,5) + DS2 (1) + WIMS(0,5) + TP(1)
	TLEEER22	Outil numérique AutoCAD		2.00	Séance(2)
	TLEEER23	Réponse à un appel d'offre		2.00	Séance(2)
UE3		Gestion intelligente de l'énergie	6.00	6.00	
	TLEEER31	Supervision du bâtiment		4.00	TP1(1,5) + TP2(1,5) + TP3 (1,5)
	TLEEER32	Base des réseaux industriels		2.00	TP(2)
	TLEEER33	Automatisme industrielle		2.00	TP1(1) + TP2(1)
UE4		Projet tuteuré (130 heures)	6.00	6.00	
	TLEEER41	Projet tuteuré (130 heures)		6.00	mesureur(1,5) + Dialux(1,5) + projet industriel(3)
UE5		Immersion en entreprise	12.00	12.00	
	TLEEER51	Immersion en entreprise		12.00	rapport(3,67) + soutenance(3,67) + entreprise(3,67) + livret(1)
UE6		Conception industrielle	4.00	4.00	
	TLEEER61	Outil de conception DS Electrical		1.00	Séance(1)
	TLEEER62	Dimensionnement des installations basse tension		3.00	DS(1,5) + Séance(0,5) + TP(1)
UE7		Efficacité énergétique	6.00	6.00	
	TLEEER71	Thermique		4.00	TP(2) + DS(2)
	TLEEER72	Éclairage		2.00	DS(1) + TP(1)
UE8		Production et distribution de l'énergie	9.00	9.00	
	TLEEER81	Production renouvelable		6.00	DS1(1,5) + DS2(1,5) + TP(2) + Séance(1)
	TLEEER82	Traitement et transport de l'énergie		3.00	DS1(1) + DS2(1) + TP (1)
Total			60	60	

Mention nationale : Métiers de la communication : événementiel

Département porteur : Information Communication (site de Sophia)

LP CE					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		CONNAISSANCES FONDAMENTALES	6.00	6.00	
	TLECEV11	Les marchés de l'événement/ Création d'agence		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV12	Veille de l'innovation médiatique		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV13	La culture en action: illustration par l'événementiel cinématographique		2.00	Contrôle continu intégral
UE2		CONNAISSANCES CONNEXES	8.00	8.00	
	TLECEV21	Droit de l'événement et de la communication		4.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV22	Marketing stratégique de l'événement et typologie des publics		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV23	Business English		2.00	Contrôle continu intégral
UE3		OUTILS DE COMMUNICATION ET GESTION DE PROJETS	6.00	6.00	
	TLECEV31	Outils de communication écrits		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV32	Relation presse et médiaplanning		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV33	Outils de gestion de projets événementiels		2.00	Contrôle continu intégral
UE4		OUTILS ET SUPPORTS NUMERIQUES	6.00	6.00	
	TLECEV41	Médiatisation numérique de l'événement		3.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV42	Traitement de données		3.00	Contrôle continu intégral
UE5		DEMARCHES PROFESSIONNELLES OPERATIONNELLES	6.00	6.00	
	TLECEV51	Communication et marchés publics/ Les prestataires de l'événement		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV52	Communication et relation client		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV53	Analyse budgétaire de l'événement		2.00	Contrôle continu intégral
UE6		DEMARCHES PROFESSIONNELLES STRATEGIQUES	6.00	6.00	
	TLECEV61	Management et stratégies des entreprises de communication		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV62	Communication stratégique de l'événement		2.00	Contrôle continu intégral
	TLECEV63	Communication territoriale/ Recherche de financement		2.00	Contrôle continu intégral
UE7		PROJET TUTEUR EVENEMENTIEL	8.00	8.00	
	TLECEV71	Projet tutoré évènementiel		8.00	Dossier Projet (3) + Évaluation de l'évènement In Situ (3) + Suivi Travail (2)
UE8		EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE	14.00	14.00	
	TLECEV81	Expérience en entreprise		14.00	Rapport (7) + Oral (7) + Entreprise (2)
Total			60	60	

Mention nationale : *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse (MIJP)*

Parcours type : *Journalisme audiovisuel: production de magazines télévisés et écritures augmentées pour le web (JAV)*

Département porteur : Information Communication (site de Cannes)

LP MIJP JAV

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Images et culture	12.00	12.00	
	TLEJJA11	Sémiologie et Ecriture documentaire		6.00	Contrôle continu intégral
	TLEJJA12	Sociologie et culture		6.00	Contrôle continu intégral
UE2		Langue et communication	9.00	9.00	
	TLEJJA21	Anglais		6.00	Contrôle continu intégral
	TLEJJA22	Conférences professionnelles		3.00	Contrôle continu intégral
UE3		Journalisme	12.00	12.00	
	TLEJJA31	Actualité et déontologie		6.00	Contrôle continu intégral
	TLEJJA32	Economie des médias		3.00	Contrôle continu intégral
	TLEJJA33	Écriture Web et Culture numérique		3.00	Contrôle continu intégral
UE4		Ateliers	9.00	9.00	
	TLEJJA41	Atelier 1 : reportage		3.00	Contrôle continu intégral
	TLEJJA42	Atelier 2 : portrait		3.00	Contrôle continu intégral
	TLEJJA43	Atelier 3 : JT+ prep concours		3.00	Contrôle continu intégral
UE5		Gestion de projet - Réalisation-Projet tuteuré	9.00	9.00	
	TLEJJA51	Gestion de projet : 13'		4.00	Contrôle continu intégral
	TLEJJA52	Réalisation		5.00	Contrôle continu intégral
UE6		Stage	9.00	9.00	
	TLEJJA61	Stage (12 semaines au moins)		9.00	Entreprise 3 + Mémoire 3 + Soutenance 3
Total			60	60	

Mention nationale : *Métiers de l'informatique: Conception, Développement et Tests de Logiciels* (CDTL)

Parcours type : *Développement d'Applications Mobiles* (DAM)

Département porteur : Informatique (site de Sophia Antipolis)

LP CDTL DAM					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Conception et Test de Logiciel	6.00	6.00	
	TLEDAM11	Génie Logiciel (conception et test)		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM12	Gestion de Données		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE2		Conception d'interfaces	6.00	6.00	
	TLEDAM21	IHM et Ergonomie		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM22	Interfaces Web		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM23	Principes de communication		1.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE3		Vie d'Entreprise	6.00	6.00	
	TLEDAM31	Droit des NT		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM32	Anglais Technique		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM33	Gestion de Projet		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE4		Bases de la Programmation	9.00	9.00	
	TLEDAM41	POO (C#)		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM42	Programmation avancée (Swift)		4.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM43	Programmation Web		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE5		Développement Natif	9.00	9.00	
	TLEDAM51	Écosystème Android		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM52	Écosystème Apple		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM53	Écosystème Windows		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE6		Technologies mobiles	9.00	9.00	
	TLEDAM61	Outils multiplate-forme		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM62	Géolocalisation et Cartographie		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLEDAM63	Ateliers Technologiques		4.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE7		Projet Tuteuré en Entreprise	6.00	6.00	
	TLEDAM71	Projet Tuteuré		6.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE8		Stage en Entreprise	9.00	9.00	
	TLEDAM81	Stage en Entreprise		9.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
Total			60	60	

Mention nationale : *Métiers de l'informatique: Systèmes d'Information et Gestion de Données (SIGD)*

Parcours type : *Internet des Objets, Technologie, Infrastructure et Applications (IOTIA)*

Département porteur : Informatique (site de Sophia Antipolis)

LP SIGD IOTIA					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Connaissances transverses	6.00	6.00	
	TLESIO11	Anglais Technique		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO12	Droit de l'informatique		1.50	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO13	Communication en entreprise		1.50	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE2		Base de la Programmation	6.00	6.00	
	TLESIO21	Programmation objet		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO22	Programmation Web		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO23	Programmation Mobile et Ambiante		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE3		Méthodes et outils de construction des SI	6.00	6.00	
	TLESIO31	Méthodes et Outils du Génie Logiciel		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO32	Modèles logiques de données		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO33	Gestion de Projets logiciels		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE4		Sécurité des données en réseaux	6.00	6.00	
	TLESIO41	Echange sécurisé des données		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO42	Sécurité sur le web		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO43	Sécurité des objets communicants		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE5		Gestion de données sur le Web	6.00	6.00	
	TLESIO51	Architectures logicielles sur le web		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO52	Web sémantique et web de données		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO53	Services BD et CMS		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE6		Gestion d'objets communicants	6.00	6.00	
	TLESIO61	Communication entre objets		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO62	Plateformes d'objets communicants		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO63	Internet d'objets et plateforme à large échelle		2.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE7		Atelier technologiques	9.00	9.00	
	TLESIO71	Supervision d'objets communicants		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO72	Développement de web services		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
	TLESIO73	Services d'objets à large d'échelle		3.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE8		Projet Tuteuré	6.00	6.00	
	TLESIO81	Projet Tuteuré		6.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
UE9		Stage en Entreprise	9.00	9.00	
	TLESIO91	Stage en Entreprise		9.00	contrôle continu composé d'au moins 2 évaluations
Total			60	60	

Mention nationale : Métiers de l'industrie : Gestion de la production industrielle

Département porteur : Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (site de Sophia Antipolis)

LP GPI					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE 1		Connaissances de bases en Gestion de Production Industrielle	1.00	1.00	
	TLEGPI11	Concepts de base de Gestion de Production industrielle		0.50	Contrôle continu intégral
	TLEGPI12	Bases d'informatique pour la production et la logistique		0.50	Contrôle continu intégral
UE 2		Anglais technique	3.00	1.00	
	TLEGPI21	Anglais technique		1.00	Contrôle continu intégral
UE 3		Savoir être en entreprise, communication, management de projet et transfert de connaissances.	3.00	1.00	
	TLEGPI31	Savoir être en entreprise, communication, management de projet et transfert de connaissances.		1.00	Contrôle continu intégral
UE 4		Droit international et Economie internationale.	3.00	1.00	
	TLEGPI41	Droit international et Economie internationale.		1.00	Contrôle continu intégral
UE 5		Informatique décisionnelle.	3.00	1.00	
	TLEGPI51	Informatique décisionnelle.		1.00	Contrôle continu intégral
UE 6		Normes, Qualité et Environnement	3.00	1.00	
	TLEGPI61	Normes, Qualité et Environnement		1.00	Contrôle continu intégral
UE 7		ERP (Entreprise Ressources Planning).	3.00	1.00	
	TLEGPI71	ERP (Entreprise Ressources Planning).		1.00	Contrôle continu intégral
UE 8		Gestion de la Production Assistée par Ordinateur (GPAO)	3.00	1.00	
	TLEGPI81	Gestion de la Production Assistée par Ordinateur (GPAO)		1.00	Contrôle continu intégral
UE 9		Management de Fonction Métrologie	3.00	1.00	
	TLEGPI91	Management de Fonction Métrologie		1.00	Contrôle continu intégral
UE 10		Lean Management	3.00	1.00	
	TLEGPIA1	Lean Management		1.00	Contrôle continu intégral
UE 11		Gestion de la Production Industrielle, MRP	3.00	1.00	
	TLEGPIB1	Gestion de la Production Industrielle, MRP		1.00	Contrôle continu intégral
UE 12		Ordonnancement et planification	3.00	1.00	
	TLEGPIC1	Ordonnancement et planification		1.00	Contrôle continu intégral
UE 13		Simulation	3.00	1.00	
	TLEGPID1	Simulation		1.00	Contrôle continu intégral
UE 14		Management de la Qualité et de la Performance dans la production de Biens et de Services	3.00	1.00	
	TLEGPIE1	Management de la Qualité et de la Performance dans la production de Biens et de Services		1.00	Contrôle continu intégral
UE 15		Qualité et Environnement	3.00	1.00	
	TLEGPIF1	Qualité et Environnement		1.00	Contrôle continu intégral
UE 16		Projet tuteuré	5.00	1.00	
	TLEGPIG1	Projet tuteuré		1.00	PT écrit (0,25) + PT oral (0,25) + PT entreprise (0,5)
UE 17		Expérience en entreprise (traditionnel ou alternance)	12.00	3.00	
	TLEGPIH1	Expérience en entreprise (traditionnel ou alternance)		3.00	Stage écrit (0,25) + Stage oral (0,25) + Stage entreprise (0,5)
Total			60	19	

Mention nationale : *Management des processus logistiques*

Département porteur : Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (site de Sophia Antipolis)

LP MPL					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE 1		Connaissances de bases en Gestion de Production Industrielle	1.00	1.00	
	TLEMP11	Concepts de base de Gestion de Production industrielle		0.50	Contrôle continu intégral
	TLEMP12	Bases d'informatique pour la production et la logistique		0.50	Contrôle continu intégral
UE 2		Anglais technique	3.00	1.00	
	TLEMP21	Anglais technique		1.00	Contrôle continu intégral
UE 3		Savoir être en entreprise, communication, management de projet et transfert de connaissances.	3.00	1.00	
	TLEMP31	Savoir être en entreprise, communication, management de projet et transfert de connaissances.		1.00	Contrôle continu intégral
UE 4		Droit international et Economie internationale.	3.00	1.00	
	TLEMP41	Droit international et Economie internationale.		1.00	Contrôle continu intégral
UE 5		Informatique décisionnelle.	3.00	1.00	
	TLEMP51	Informatique décisionnelle.		1.00	Contrôle continu intégral
UE 6		Normes, Qualité et Environnement	3.00	1.00	
	TLEMP61	Normes, Qualité et Environnement		1.00	Contrôle continu intégral
UE 7		ERP (Entreprise Ressources Planning).	3.00	1.00	
	TLEMP71	ERP (Entreprise Ressources Planning).		1.00	Contrôle continu intégral
UE 8		Théorie et pratique de la Supply Chain Management	3.00	1.00	
	TLEMP81	Théorie et pratique de la Supply Chain Management		1.00	Contrôle continu intégral
UE 9		Gestion des transports aériens	3.00	1.00	
	TLEMP91	Gestion des transports aériens		1.00	Contrôle continu intégral
UE 10		Sécurité des échanges de données inter-entreprises	3.00	1.00	
	TLEMP101	Sécurité des échanges de données inter-entreprises		1.00	Contrôle continu intégral
UE 11		Achats	3.00	1.00	
	TLEMP111	Achats		1.00	Contrôle continu intégral
UE 12		Gestion des stocks et des entrepôts	3.00	1.00	
	TLEMP121	Gestion des stocks et des entrepôts		1.00	Contrôle continu intégral
UE 13		Gestion des transports	3.00	1.00	
	TLEMP131	Gestion des transports		1.00	Contrôle continu intégral
UE 14		Jalonnement et Traçabilité	3.00	1.00	
	TLEMP141	Jalonnement et Traçabilité		1.00	Contrôle continu intégral
UE 15		Qualité et Environnement	3.00	1.00	
	TLEMP151	Qualité et Environnement		1.00	Contrôle continu intégral
UE 16		Projet tuteuré	5.00	1.00	
	TLEMP161	Projet tuteuré		1.00	PT écrit (0,25) + PT oral (0,25) + PT entreprise (0,5)
UE 17		Expérience en entreprise (traditionnel ou alternance)	12.00	3.00	
	TLEMP171	Expérience en entreprise (traditionnel ou alternance)		3.00	Stage écrit (0,25) + Stage oral (0,25) + Stage entreprise (0,5)
Total			60	19	

Mention nationale : Métiers de l'informatique: Administration et Sécurité des Systèmes et des Réseaux (ASSR)

Parcours type : AdminiStration et virtUalisation des systèmes et des Réseaux (ASUR)

Département porteur : Réseaux et Télécommunications (site de Sophia Antipolis)

LP ASSR ASUR

UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE0		Certifications professionnelles	0.00	0.00	
	TLEAAS01	Langue anglaise TOEIC		0.00	Notes mises aux TOEIC blancs et comptabilisées dans l'ECUE TLEAAS11
	TLEAAS02	Infrastructures réseaux CCNA-R&S 1 à 2		0.00	
UE1		Enseignements transversaux	8.00	10.00	
	TLEAAS11	Communication professionnelle et relation client en langue française et en langue anglaise		5.00	CCI
	TLEAAS12	Management, conduite de projets et développement durable		3.00	CCI
	TLEAAS13	Droit du travail et législation liée au Numérique et l'utilisation des données		2.00	CCI
UE2		Technologie des réseaux et télécommunications	13.00	13.00	
	TLEAAS21	Fondamentaux et Infrastructure des réseaux de communication		4.00	CCI
	TLEAAS22	Administration système, services réseaux et virtualisation		6.00	CCI
	TLEAAS23	Notions générales sur la sécurité des systèmes et des réseaux		3.00	CCI
UE3		Projet tuteuré (120 heures)	6.00	6.00	
	TLEAAS31	Projet tuteuré (120 heures)		6.00	Rapport / Oral / Travail
UE4		Immersion en entreprise	8.00	8.00	
	TLEAAS41	Immersion en entreprise		8.00	Rapport / Oral / Travail
UE5		ASUR : Administration avancée des systèmes et des réseaux	14.00	14.00	
	TLEAAS51	Administration systèmes avancée		5.00	CCI
	TLEAAS52	Applications systèmes		5.00	CCI
	TLEAAS53	Services sur réseaux		4.00	CCI
UE6		ASUR : Virtualisation avancée des systèmes et des réseaux	11.00	11.00	
	TLEAAS61	Virtualisation et sûreté de fonctionnement		5.00	CCI
	TLEAAS62	Architectures systèmes et réseaux		3.00	CCI
	TLEAAS63	Supervision des systèmes et des réseaux		3.00	CCI
UE7		ASUR : Certifications professionnelles	0.00	0.00	
	TLEAAS71	Administration Windows Server		0.00	note reportée dans le module TLEAAS51 Administration systèmes avancée
	TLEAAS72	Virtualisation VMware		0.00	note reportée dans le module TLEAAS61 Virtualisation et sûreté de fonctionnement
	TLEAAS73	Infrastructures réseaux CCNA-R&S 3 à 4		0.00	
Total			60	62	

Mention nationale : Métiers de l'informatique: Administration et Sécurité ds Systèmes et des Réseaux (ASSR)

Parcours type : Cyber Défense

Département porteur : Réseaux et Télécommunications (site de Sophia Antipolis)

LP ASSR CyberDef					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE0		Certifications professionnelles	0.00	0.00	
	TLEACY01	Langue anglaise TOEIC		0.00	Notes mises aux TOEIC blancs et comptabilisées dans l'ECUE TLEAAS11
	TLEACY02	Infrastructures réseaux CCNA-R&S 1 à 2		0.00	
UE1		Enseignements transversaux	8.00	10.00	
	TLEACY11	Communication professionnelle et relation client en langue française et en langue anglaise		5.00	CCI
	TLEACY12	Management, conduite de projets et développement durable		3.00	CCI
	TLEACY13	Droit du travail et législation liée au Numérique et l'utilisation des données		2.00	CCI
UE2		Technologie des réseaux et télécommunications	13.00	13.00	
	TLEACY21	Fondamentaux et Infrastructure des réseaux de communication		4.00	CCI
	TLEACY22	Administration système, services réseaux et virtualisation		6.00	CCI
	TLEACY23	Notions générales sur la sécurité des systèmes et des réseaux		3.00	CCI
UE3		Projet tuteuré (120 heures)	6.00	6.00	
	TLEACY31	Projet tuteuré (120 heures)		6.00	Rapport / Oral (Minimum)
UE4		Immersion en entreprise	8.00	8.00	
	TLEACY41	Immersion en entreprise		8.00	Rapport / Oral / Travail
UE5		CyberDef : Prise en compte des risques dans un cadre juridique et normatif	10.00	10.00	
	TLEACY51	Analyse des menaces et obligations juridiques		3.00	CCI
	TLEACY52	Analyse des risques, audits et contexte normatif		3.00	CCI
	TLEACY53	Gestion de la sécurité physique		4.00	CCI
UE6		CyberDef : Menaces, contre-mesures et supervision	15.00	15.00	
	TLEACY61	Défense des systèmes		5.00	CCI
	TLEACY62	Défense des communications		5.00	CCI
	TLEACY63	Défense des applications		5.00	CCI
UE7		CyberDef : Certifications professionnelles	0.00	0.00	
	TLEACY71	Infrastructures réseaux CCNA-R&S 3 à 4		0.00	
	TLEACY72	Sécurité réseaux CCNA-Security		0.00	
	TLEACY73	Sécurité StormShield		0.00	
Total			60	62	

Mention nationale : *Métiers du tourisme et des loisirs* (MTL)

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Cannes)

LP MTL					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Marketing et comptabilité d'entreprise	6.00	4.00	
	TLEMTL11	Gestion Comptable et Financière		2.00	ecrit(2) + ecrit(2)
	TLEMTL12	Marketing digital		1.00	ecrit(1)
	TLEMTL13	Mercatique Stratégique et Opérationnelle		1.00	jeu d'entreprise(1)
UE2		Droit et gestion de l'entreprise	6.00	4.00	
	TLEMTL21	Gestion et Ressources Humaines		1.00	ecrit(1) + travaux(1) + ecrit(2)
	TLEMTL22	Informatique appliquée à la gestion		1.00	ecrit(1)
	TLEMTL23	Droit du Tourisme		2.00	ecrit(1)
UE3		Environnement touristique	11.00	7.00	
	TLEMTL31	Géographie du Tourisme		3.00	ecrit(1)
	TLEMTL32	Economie et Sociologie du Tourisme		3.00	ecrit(1)
	TLEMTL33	Culture et patrimoine		1.00	ecrit(1) + plaquette documentaire(1)
UE4		Culture Linguistique	8.00	4.00	
	TLEMTL41	1ère langue obligatoire : Anglais		2.00	oral(1) + ecrit(1) + ecrit(1)
	TLEMTL42	2ème langue au choix : Italien, Espagnol, Allemand		1.00	ESP : ecrit(1) + ecrit(1) + oral(1) ITAL : ecrit(1) + ecrit(1) + oral(1) ALL : oral(2) + oral(1) + ecrit(2) + ecrit(0,5) + ecrit(0,5)
	TLEMTL43	3ème langue au choix : Italien, Espagnol, Allemand		1.00	ESP : ecrit(1) + ecrit(1) + oral(1) ITAL : ecrit(1) + ecrit(1) + oral(1) ALL : oral(2) + oral(1) + ecrit(2) + ecrit(0,5) + ecrit(0,5)
UE5		Ingénierie de Projets Touristiques	6.00	5.00	
	TLEMTL51	Élaboration de Projets Touristiques Réceptifs		2.00	rapport(1) + ecrit(2) + dossier(1) + ecrit(2) oral(1) + ecrit(2)
	TLEMTL52	Conception et Montage d'Événements Festifs		2.00	rapport(1) + ecrit(1) + note de groupe(1) + ecrit(1)
	TLEMTL53	Organisation du Tourisme		1.00	ecrit(1)
UE6		Management de Projets Touristiques	6.00	5.00	
	TLEMTL61	Stratégie et Développement de Projets Touristiques		2.00	ecrit(1) + oral(1) + devoir à rendre(1)
	TLEMTL62	Promotion et Distribution de Projets Touristiques		2.00	ecrit(1) + ecrit(1) + devoir à rendre(1)
	TLEMTL63	Réseaux sociaux et insertion professionnelle		1.00	ecrit(2)
UE7		Projets Tuteurés	5.00	5.00	
	TLEMTL71	Organisation d'un Projet Touristique dans le cadre d'un projet tuteuré		5.00	note orale de groupe(1) + ecrit(2) + workshop(3)
UE8		Stage	12.00	9.00	
	TLEMTL81	Rédaction d'un mémoire de stage		9.00	ecrit(3) + oral(2) + entreprise(1)
Total			60	43	

Mention nationale : Nautisme et métiers de la plaisance (NMP)

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Cannes)

LP NMP					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		Animer et communiquer	6.00	8.00	
	TLENMP11	Anglais technique et commercial		3.00	ecrit(1) + écrit(1) + écrit(1) + oral(1)
	TLENMP12	Italien technique et commercial		3.00	ecrit(1) + écrit(2) + oral(1)
	TLENMP13	Expression et communication commerciale		2.00	ecrit(1)
UE2		Management	6.00	6.00	
	TLENMP21	Communication commerciale appliquée		2.00	ecrit(1)
	TLENMP22	Méthodologie et conduite de projet		2.00	séances(1) + écrit(1)
	TLENMP23	Nouvelles techniques managériales		2.00	dossier(1) + oral présentation(1)
UE3		Environnement des activités nautiques	6.00	9.00	
	TLENMP31	Analyse des marchés du nautisme		3.00	ecrit(1) + écrit(1) + écrit(1) + rapport(2) + rapport(2)
	TLENMP32	Environnement économique de l'activité nautique		3.00	dossier(1) + écrit(1) + qcm(1)
	TLENMP33	Environnement juridique de l'activité nautique		3.00	ecrit(1,5) + oral(0,5)
UE4		Outils de gestion de production	6.00	6.00	
	TLENMP41	Organisation de la production et construction navale		2.00	ecrit(1) + écrit(1) + rapport(3)
	TLENMP42	Contrôle de gestion		2.00	ecrit(1)
	TLENMP43	Démarche qualité		2.00	présentation(1) + dossier(1) + qcm(1)
UE5		Démarche mercatique	6.00	9.00	
	TLENMP51	Outil de gestion financiers		3.00	ecrit(1)
	TLENMP52	Mercatique stratégique		4.00	jeu d'entreprise(1)
	TLENMP53	Outils de financement		2.00	ecrit(1)
UE6		Techniques commerciales	10.00	12.00	
	TLENMP61	Outils numériques		3.00	ecrit(1)
	TLENMP62	Négociation et politique d'achat		6.00	ecrit(1) + oral(1) + écrit(1) + oral(1)
	TLENMP63	Exportation (développement et technique)		3.00	ecrit(1) + cas avec soutenance oral(1.5)
UE7		Projet tuteuré	9.00	12.00	
	TLENMP71	Projet tuteuré		6.00	ecrit(1) + écrit(1) + oral(2)
UE8		Stage en entreprise	11.00	18.00	
	TLENMP81	Stage en entreprise		12.00	ecrit(3) + oral(2) + entreprise(1)
Total			60	80	

Mention nationale : Assurance, Banque, Finance : Chargé de clientèle

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Nice)

LP ABF					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
		Mise à niveau	0.00	0.00	
	TLEABF01	Méthodologie de la rédaction du mémoire et PT		0.00	Contrôle continu intégral
UE 1		Les acteurs du système bancaire et financier	4.50	3.00	
	TLEABF11	Le système monétaire et financier français		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF12	L'entreprise bancaire		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF13	Stratégie bancaire		1.00	Contrôle continu intégral
UE 2		Environnement financier et risques	4.50	3.00	
	TLEABF21	Les marchés de capitaux		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF22	L'environnement international		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF23	La gestion financière et la gestion des risques		1.00	Contrôle continu intégral
UE 3		Environnement juridique	6.00	4.00	
	TLEABF31	Droit des affaires et droit des assurances		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF32	Droit bancaire		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF33	Environnement fiscal		2.00	Contrôle continu intégral
UE 4		Les produits aux particuliers et la prévention des risques	4.50	3.00	
	TLEABF41	Le client particulier et le compte de dépôts		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF42	Les crédits aux particuliers		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF43	Prévention, gestion des risques et conformité (LCBFT)		1.00	Contrôle continu intégral
UE 5		Activité d'assurance et produits d'épargne bancaires et non bancaires	6.00	4.00	
	TLEABF51	Les caractéristiques des produits d'épargne bancaires et non bancaires		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF52	Les valeurs mobilières et techniques boursières		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF53	L'assurance des biens et des personnes et gestion des activités d'assurance		2.00	Contrôle continu intégral
UE 6		Approche patrimoniale du client	4.50	3.00	
	TLEABF61	La transmission du patrimoine à titre gratuit		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF62	La pratique de l'approche globale		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF63	La gestion et le développement du portefeuille clients		1.00	Contrôle continu intégral
UE 7		Activités transversales	5.00	4.00	
	TLEABF71	Mathématiques financières		2.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF72	Usage des TIC		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF73	Anglais bancaire et financier		1.00	Contrôle continu intégral
UE 8		Marketing et communication professionnelle	5.00	3.00	
	TLEABF81	Le marketing bancaire et la GRC		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF82	Les techniques de communication et gestion des incivilités		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF83	Tarifification et rentabilité client		1.00	Contrôle continu intégral
UE 9		Optimisation du comportement commercial	5.00	3.00	
	TLEABF91	Management des ressources humaines		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEABF92	L'approche bancaire de la négociation et l'acte de vente		2.00	Contrôle continu intégral
UE 10		Projet tutoré	7.50	5.00	
	TLEABFA1	Projet tutoré		5.00	Contrôle continu intégral
UE 11		Stage en alternance	7.50	5.00	
	TLEABFB1	Stage en alternance		5.00	Contrôle continu intégral
Total			60	40	

Mention nationale : Métiers de l'immobilier : Gestion et développement de patrimoine immobilier

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Nice)

LP IMMO					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
		Remise à niveau	0.00	0.00	
	TLEIMM01	Harmonisation des connaissances en anglais		0.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM02	Mise à niveau en droit		0.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM03	Mise à niveau en gestion		0.00	Contrôle continu intégral
UE 1		ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	6.00	3.00	
	TLEIMM11	Droit de la copropriété		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM12	Droit des baux		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM13	Droit des assurances		1.00	Contrôle continu intégral
UE 2		ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FISCAL	6.00	3.00	
	TLEIMM21	Fiscalité immobilière		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM22	Économie immobilière		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM23	Gestion de patrimoine		1.00	Contrôle continu intégral
UE 3		CONNAISSANCES TECHNIQUES	5.00	2.50	
	TLEIMM31	Urbanisme et aménagement du territoire		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM32	Vente en état futur d'achèvement		0.50	Contrôle continu intégral
	TLEIMM33	Législation de la propriété foncière		1.00	Contrôle continu intégral
UE 4		PRATIQUES PROFESSIONNELLES	6.00	3.00	
	TLEIMM41	Gestion locative		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM42	Syndic de copropriété		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM43	Gestion administrative et financière		1.00	Contrôle continu intégral
UE 5		MANAGEMENT DES ÉQUIPES	4.00	2.00	
	TLEIMM51	Gestion des ressources humaines		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM52	Management de la force de vente		1.00	Contrôle continu intégral
UE 6		APTITUDES COMMERCIALES	3.00	1.50	
	TLEIMM61	Techniques de négociation vente		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM62	Coaching en négociation vente		0.50	Contrôle continu intégral
UE 7		OUTILS DE GESTION	6.00	3.00	
	TLEIMM71	Mathématiques financières		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM72	Financement immobilier		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM73	Comptabilité immobilière		1.00	Contrôle continu intégral
UE 8		DÉMARCHES STRATÉGIQUES	6.00	3.00	
	TLEIMM81	Gestion de la relation client		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM82	Marketing des services		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM83	Stratégie immobilière		1.00	Contrôle continu intégral
UE 9		INFORMATION ET COMMUNICATION	4.00	2.50	
	TLEIMM91	Anglais professionnel		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM92	Méthodologie et techniques de communication		1.00	Contrôle continu intégral
	TLEIMM93	Usage des TIC dans le milieu de l'immobilier		0.50	Contrôle continu intégral
UE 10		PROJET TUTEURÉ	6.00	3.00	
	TLEIMMA1	Projet tuteuré		3.00	Contrôle continu intégral
UE 11		STAGE EN ENTREPRISE	8.00	4.00	
	TLEIMMB1	Stage en entreprise		4.00	Contrôle continu intégral
Total			60	30.5	

Mention nationale : *Technico-Commercial*

Département porteur : Techniques de Commercialisation (site de Nice)

LP TECO					
UE	Module	Intitulé	ECTS	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE 1		Environnement de l'entreprise	6.00	3.00	
	TLETEC11	Economie générale et appliquée		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC12	Droit des affaires		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC13	Commerce international		1.00	Contrôle continu intégral
UE 2		Audit de gestion	6.00	2.00	
	TLETEC21	Contrôle de gestion		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC22	Evaluation des investissements		1.00	Contrôle continu intégral
UE 3		Management des équipes	6.00	3.00	
	TLETEC31	Théories des organisations		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC32	Leadership et communication interne		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC33	Psychosociologie des groupes de travail		1.00	Contrôle continu intégral
UE 4		Maîtrise des outils de gestion	6.00	3.00	
	TLETEC41	Statistiques et Analyse de données		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC42	Méthodes et études marketing		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC43	Maîtrise des logiciels de gestion		1.00	Contrôle continu intégral
UE 5		Aptitudes commerciales	6.00	3.00	
	TLETEC51	Marketing de l'innovation		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC52	Négociation-vente		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC53	Stratégie commerciale et web marketing		1.00	Contrôle continu intégral
UE 6		Supply chain	6.00	3.00	
	TLETEC61	Achats en milieu industriel		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC62	Logistique commerciale		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC63	Distribution		1.00	Contrôle continu intégral
UE 7		Expression et communication	6.00	3.00	
	TLETEC71	Anglais commercial		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC72	Techniques d'expression et de communication		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC73	Communication commerciale		1.00	Contrôle continu intégral
UE 8		Management de projet	4.00	2.00	
	TLETEC81	Démarche qualité		1.00	Contrôle continu intégral
	TLETEC82	Conduite de projets		1.00	Contrôle continu intégral
UE 9		Projet tuteuré	6.00	2.00	
	TLETEC91	Projet tuteuré		2.00	Contrôle continu intégral
UE 10		Stage en entreprise	8.00	3.00	
	TLETECA1	Stage en entreprise		3.00	Contrôle continu intégral
Total			60	27	